

# Conditions de location saisonnière

1. Bailleur: SARL La Grange du Fournié

Lieu dit Le Fournié

46700 Soturac

Gérant: André Weckx tél.:0032 496 76 49 81

2. Locataire: la personne qui prend la réservation et qui paye le loyer.

3. Le logement: La Grange du Fournié

Lieu dit Le Fournié

46700 Soturac

Label touristique: cinq étoiles

4. La réservation de la location: les réservations sont traitées après la réception d'e-mail et maintenues pendant 7 jours.

La réservation est définitive et confirmée-mail dès réception de l'acompte.

**Après réservation le locataire accepte les conditions de location.**

5. Montant du loyer: - par semaine de samedi à samedi

- le nombre de personnes admis dans la propriété ne peut excéder 8 sans autorisation préalable. Bébés moins de 2 ans ne sont pas comptés.

- l'arrivée: samedi entre 15h00 et 19h00

- le départ: samedi 10h00 au plus tard

- le placement de tentes, caravanes ou mobil-homes est interdite.

- animaux: les animaux domestiques ne sont pas admis dans les lieux, même temporairement, sans le consentement du propriétaire.

- le tarif de location s'entend net de toutes charges: chauffage, eau, gaz, électricité, taxe de séjour, wifi.

- toute la lingerie est fournie et comprise dans le tarif de location, sauf les serviettes de bain pour la piscine.

- le ménage de départ est assuré et compris dans le tarif

de location sauf dégradations exceptionnelles.

- le tarif de location ne comprend pas l'assurance d'annulation ni l'assurance voyage.

6. Paiement des locations:- vous payez dans les 7 jours après réservation 25% du montant total du loyer.

-le solde sera versé 6 semaines avant le arriver  
Réservation 6 semaines avant le arriver,le montant total à payer.

Numéro du compte bancaire: IBAN:FR76 3000 4003 9500 0100 5988 501  
BIC:BNPAFRPPTLS

7. Caution: une caution 500 €, à payer en espèces ou par chèque est demandée à tout locataire lors de son entrée dans les lieux. La caution ( sauf dommages ) sera déposée sur votre compte bancaire dans les 10 jours qui suivent votre départ.

8. Annulation: - jusqu'à 6 semaines avant l'arrivée,25%de la somme totale  
-moins que 6 semaines avant l'arrivée,le prix total de la location

9. Accidents: le propriétaire ne peut être tenu responsable des accidents dans et autour de la maison ou la piscine. Le locataire est légalement responsable pour les dommages que lui ou ses co-locataires font à la propriété ou d'affaires qui y sont contenues.

Le jour de votre arrivée, vous êtes accueillis par un membre de la Sarl La Grange Du Fournie.

Pour accord, Soturac,.....

Karin Weckx.....

.....